

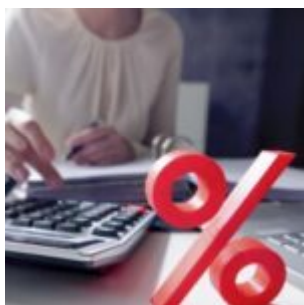
Réduction d'impôt vélos : 3 ans de plus !



© 2024 Les Echos Publishing

La réduction d'impôt sur les sociétés dont peuvent bénéficier les entreprises qui mettent gratuitement à disposition de leurs salariés des vélos pour leurs trajets domicile-travail est prorogée jusqu'en 2027.

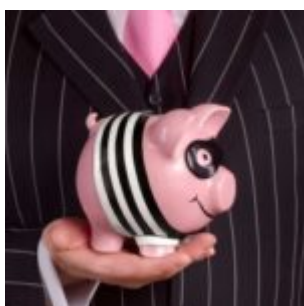
TPE : pensez à déclarer votre TVA et vos véhicules !



© 2024 Les Echos Publishing

Les entreprises relevant du régime simplifié de TVA, qui ont clôturé leur exercice le 31 décembre 2023, doivent souscrire, au plus tard le 3 mai 2024, une déclaration annuelle et y mentionner, le cas échéant, les taxes sur les véhicules de tourisme.

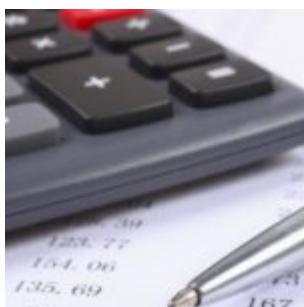
Lutte contre la fraude fiscale : 15,2 milliards d'euros réclamés pour 2023



© 2024 Les Echos Publishing

15,2 milliards d'euros ont été réclamés par l'État auprès des particuliers et des entreprises au titre du contrôle fiscal en 2023, soit 600 millions d'euros de plus par rapport à 2022.

Associations : montant 2024 de la franchise des impôts commerciaux



© 2024 Les Echos Publishing

Pour 2024, le seuil de la franchise des impôts commerciaux applicable aux organismes sans but lucratif s'élève à 78 596 €.

La durée d'une vérification de comptabilité dans une PME



© 2024 Les Echos Publishing

La vérification de comptabilité, c'est-à-dire la venue de l'administration fiscale dans les locaux de l'entreprise pour contrôler ses documents comptables, ne peut pas, en principe, excéder 3 mois lorsqu'il s'agit d'une PME.

Maintien abusif d'un associé dans une SCP : pas de déduction pour les dommages-

intérêts



© 2024 Les Echos Publishing

Les dommages-intérêts versés par l'associé d'une société civile professionnelle (SCP) aux autres associés en raison de son maintien abusif dans cette société ne sont pas déductibles de sa quote-part de bénéfice.

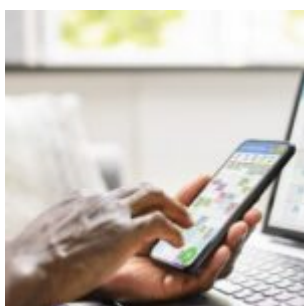
Gare à la majoration en cas de défaut de déclaration d'impôt sur le revenu !



© 2024 Les Echos Publishing

La majoration due en cas de défaut ou de retard de déclaration d'impôt sur le revenu se calcule sur la totalité de l'impôt dû par le contribuable, sans déduction des éventuels prélèvements à la source déjà versés.

Déclarations fiscales professionnelles 2024, le compte à rebours est lancé !



© 2024 Les Echos Publishing

Les entreprises sont tenues de souscrire des déclarations fiscales au cours du mois de mai. Cette année, les dates limites de dépôt sont fixées, selon les cas, aux 3 et 18 mai 2024.

Des nouveautés pour l'obligation déclarative des biens immobiliers



© 2024 Les Echos Publishing

Pour cette nouvelle campagne déclarative 2024, l'administration fiscale mettra à disposition des contribuables un formulaire papier.

Frais de carburant : les nouveaux barèmes sont publiés !



© 2024 Les Echos Publishing

L'administration fiscale vient de publier les nouveaux barèmes d'évaluation forfaitaire des frais de carburant dont peuvent se servir certaines entreprises au titre de leurs déplacements professionnels.